

## **Signature du protocole d'accord entre la CNCE et Nexity**

**Paris, le 26 avril 2007 --- Charles Milhaud, président du directoire de la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne (CNCE), et Alain Dinin, président-directeur général de Nexity, ont signé, ce jour, le protocole d'accord entre les deux groupes en vue de la constitution d'un pôle immobilier leader sur ses marchés.**

Quelques jours avant le terme de la période de négociations exclusives engagée le 12 février dernier, la CNCE et Nexity ont donc formalisé les termes de leur projet présenté en début de mois, et approuvé par leurs conseil de surveillance (CNCE) et conseil d'administration (Nexity), respectivement, les 25 et 26 avril.

Le protocole d'accord doit conduire à la réalisation des opérations entre Nexity et la CNCE dans le courant du troisième trimestre de cette année. D'ici là, tous les termes de l'accord auront été précisés, s'agissant du périmètre, des apports et des conditions de sa mise en œuvre. Les autorités de tutelle auront par ailleurs été saisies, afin que les autorisations nécessaires aient été apportées. En particulier, une demande sera déposée auprès de l'AMF afin d'obtenir une dispense d'OPA, les deux partenaires souhaitant maintenir un large flottant pour le capital de Nexity, dont les actionnaires auront à se prononcer au cours d'une assemblée générale.

Le schéma, confirmé par le protocole d'accord signé ce jour, prévoit donc :

- l'apport par la CNCE à Nexity de 25 % du Crédit Foncier (75 % restant détenus par la CNCE, qui en garde le contrôle direct) ; 100 % du pôle services de GCE Immobilier ; une participation dans la société foncière Eurosic, ayant pour objet de faire à terme de Nexity le premier actionnaire d'Eurosic, avec environ 32 % du capital ;
- une participation, en contrepartie, de la CNCE dans le capital de Nexity, supérieure à 38 %, la CNCE en devenant l'actionnaire de référence. Cette participation se ferait par création de nouveaux titres.

*« La constitution d'un pôle immobilier alliant les compétences et expertises de deux grands groupes donnera lieu à un acteur majeur du secteur, présent sur tous les segments de marché et pouvant se positionner pour un développement international », se sont félicités Alain Dinin et Charles Milhaud, après avoir signé le protocole d'accord.*

## **A PROPOS DU GROUPE CAISSE D'EPARGNE - [www.groupe.caisse-epargne.com](http://www.groupe.caisse-epargne.com)**

Se situant parmi les plus importantes banques de détail en France, avec le réseau des Caisses d'Epargne, celui du Crédit Foncier, ses filiales spécialisées, le Groupe Caisse d'Epargne se positionne dans le peloton de tête des banques universelles.

Avec la création de Natixis, véhicule coté, il se dote d'un accès aux marchés financiers nécessaire à la poursuite de sa croissance, lui permettant ainsi de devenir un acteur de premier rang de la compétition bancaire en Europe.

Avec ses 52 000 collaborateurs, appuyés par les 23 000 collaborateurs de Natixis, le Groupe Caisse d'Epargne est présent sur tous les métiers, auprès de toutes les clientèles, et sur les principales places financières internationales. En matière immobilière, il couvre tous les besoins de financements des différentes catégories de clientèles ; notamment, il finance une acquisition sur cinq auprès des particuliers. Le GCE propose en outre une large gamme de services immobiliers.

## **A PROPOS DE NEXITY - [www.nexity.fr](http://www.nexity.fr)**

Leader français de la promotion immobilière (Logement et Tertiaire), Nexity intervient sur l'ensemble du territoire avec plus de 80 implantations.

Nexity est également un acteur majeur des services immobiliers auprès des entreprises et des particuliers, et le premier opérateur de la franchise immobilière avec Century 21 et Guy Hoquet l'Immobilier.

<b>Pôle Logement</b>	Nexity-Apollonia, Nexity-Domains, Nexity-Féréal, Nexity-Foncier Conseil, Nexity-Foncière Colysée, Nexity-Général Foy Investissement, Nexity-George V, Nexity-Seeri
<b>Pôle Tertiaire</b>	Nexity-Commerces, Nexity-Entreprises, Nexity-Investissement, Nexity-Geprim
<b>Pôle Services</b>	Nexity-Saggel
<b>Pôle Franchises</b>	Century 21 France, Guy Hoquet l'Immobilier
<b>Ensemble Urbain</b>	Nexity-Villes & Projets
<b>Implantations Internationales</b>	Nexity International (Belgique, Espagne, Italie et Portugal)

## **Nexity est coté au SRD et au Compartiment A d'Euronext**

Membre des Indices : SBF80, SBF120, CAC MID100, Next150 et MSCI SmallCap France

Mnemo : NXI - Code Reuters : NXI.PA – Code Bloomberg : NXI FP

Code ISIN : FR0010112524

## **Contacts**

---

### **Nexity**

Guillaume Idier – Directeur de la communication / +33 1 71 12 15 52 - [gidier@nexity.fr](mailto:gidier@nexity.fr)

Marc Mozzi – Responsable des Relations investisseurs / +33 1 71 12 15 49 - [investorrelations@nexity.fr](mailto:investorrelations@nexity.fr)

### **CNCE**

Dominique Monneron – Tél. : +33 1 58 40 39 86

Anne-Sophie Jourdain – Tél. : +33 1 58 40 41 54

e-mail : [presse@cnce.caisse-epargne.fr](mailto:presse@cnce.caisse-epargne.fr)

[www.groupe.caisse-epargne.com](http://www.groupe.caisse-epargne.com)